



**Bulletin de réservation à retourner à
Camping « Les Bouleaux »
14, rue de l'église 68660 Rombach le Franc
camping.rombach@calixo.net
Tél : 03 89 58 41 56 Fax : 03 89 58 93 21**

CHALET 4 PERSONNES

Cette réservation devra être remplie, signée et retournée avec un chèque **d'arrhes** au nom du [Trésor Public](#) ou pour les étrangers, j'effectue un virement sur le compte de la Trésorerie de Sainte-Marie-aux-Mines en précisant que c'est pour le camping « Les Bouleaux » : **code banque : 30001 – code guichet : 00307 – n°compte : D688 000000 – clé RIB : 60 – IBAN : FR84 3000 1003 0700 00N0 5003 615 Identifiant Swift de la BDF (BIC) BDFEFRPPXXX** au montant **des arrhes** soit 25 % du montant indiqué ci-dessous.

**CHALET(semaine) : basse saison : 255 € moyenne saison : 315 € haute saison : 380 €
CHALET(Week End) : basse saison : 165 € moyenne saison : 215 €**

Pour la HAUTE SAISON (semaines 25 à 34) la période est :

Du samedi.....au samedi..... ou

Pour la MOYENNE SAISON (semaines 23 à 24 et 35 à 38, 51 et 51) la période est :

Du...../.....au...../..... (minimum 2 nuits)

Pour la BASSE SAISON (le reste de l'année) la période est :

Du...../.....au...../.....(minimum 2 nuits)

NOM **Prénom**

Adresse

Code Postal VILLE

Tél Date de naissance/...../.....

Nationalité Profession

Nombre de personnes soitAdultes Enfants de moins de 13 ans

« J'ai pris connaissance des conditions générales de location ci-joint. »

BON POUR ACCORD, SIGNATURE :

Conditions Générales de Location

1° **Les réservations se font** : En haute et moyenne saison, du samedi 16h au samedi 10h selon disponibilité. Basse saison, tous les jours de la semaine, minimum 2 nuits.

2° Le locataire est tenu de respecter le règlement intérieur du camping. Dans le cas où le règlement n'est pas respecté, le locataire sera amené à être expulsé, et son séjour initial ne sera pas remboursé. **Calme absolu de 23h à 8h.**

3° **Une caution (en espèces ou par chèque) de 300€** est demandée à l'arrivée. Elle est intégralement restituée (sauf en cas d'éventuels frais de nettoyage ou de remplacement de matériel détérioré ou perdu).

4° L'installation doit être rendue dans un état impeccable. Si celui-ci est incorrect, nous vous facturerons les frais de ménage de 45 €. Un inventaire est fait à chaque arrivée et à chaque départ.

5° **Animaux non acceptés dans les chalets, il est interdit de fumer à l'intérieur.**

6° **La mise à disposition des locations se fait à partir de 16h et les sorties maximum 10h.** Tout départ après cette heure, sans accord de la direction, entraînera la facturation d'une journée supplémentaire. Dans la mesure des disponibilités, les arrivées anticipées ou prolongations de séjour pourront être envisagées.

7° La réservation ne devient effective après réception du formulaire de réservation suivi des **arrhes** (chèque ou virement bancaire) correspondant à la réservation désirée. Le séjour sera dû aux dates indiquées sur le formulaire de réservation à l'arrivée. La réservation sera maintenue seulement 24h après la date fixée. Le montant de la location est exigé à partir du 1^{er} jour de la réservation même en cas de retard. Pour toutes modifications des dates de séjour, il ne pourra être garanti la même location.

8° En cas d'annulation, le **remboursement du chèque ou du virement bancaire correspondant aux arrhes** ne pourra être effectué que si la direction a été informée au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée prévue. Passé ce délai, **aucune somme** ne sera **remboursée** sauf cas exceptionnel dûment justifié.
Frais d'annulation 35 €.

9° **Le solde du séjour doit être réglé à l'arrivée Chèques vacances acceptés.**

10° Le nombre total de personnes admises dans les chalets doit être respecté. Seules les personnes nommées au planning d'occupation pourront être hébergées, toute modification doit être signalée. Les chalets sont équipés pour 4 personnes avec 1 chambre d'un lit 2 personnes et une petite chambre avec 2 lits (de 1 personne) superposés.
La cuisine est équipée d'un réfrigérateur, d'un lave vaisselle et d'un four.
Il y a également la télévision.

11° La responsabilité du camping ne pourra en aucun cas être engagé en cas de perte, de vol, ou dommages de toute nature pendant ou après le séjour.